

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 05 mars 2012

Présents : CHOSSON Stéphane, CHORON-PELLICIER Véronique, COUGET Georges, DUC Christian, DUC Jean-Louis, PELLICIER Francis, PELLICIER Lionel, ROMANET Guy Pierre, VAUDEY André.

Excusé : AIDI Mohamed

Secrétaire : DUC Christian

Rappel des délibérations prises à la précédente réunion du conseil municipal.

1 - URBANISME

Certificat d'urbanisme

- DUCOGNON Emma - DUCOGNON Guy portant sur des parcelles en zone non constructible.
- DUC Émile, portant sur la parcelle L 898 au Bathieu.

Monsieur COUGET rappelle qu'un différend relatif à cette parcelle oppose depuis plus d'une année la commune à Monsieur DUC Émile et que le conseil a décidé de lancer une procédure d'expropriation. Il informe que la mise en œuvre de cette procédure et la présente demande de CU déposée par Monsieur DUC ont fait apparaître que le propriétaire de la parcelle est Madame DUC Marie Véronique.

Monsieur COUGET fait le point sur l'avancement de l'opération d'échanges multilatéraux. Un acte a été signé et 8 sont en préparation chez le notaire.

2 - SUBVENTIONS 2012

Le Conseil municipal vote des subventions pour l'année 2012 comme suit :

Étoile Sportive du Cormet	692,00 euros
Coopérative scolaire	659,00 euros
Association des Parents d'élèves	2 113,00 euros
Classe de mer école primaire de Granier	3 000,00 euros
Bibliothèque	481,00 euros
Syndicat d'Initiative	9 000,00 euros
Reversement taxe de séjour au SI	1 500,00 euros
Trail de Combe bénite 2012	520,00 euros
Football Club de Haute Tarentaise	110,00 euros

Association Sportive d'Aime	157,00 euros
Club « Eaux Vives »	110,00 euros
USEP « Vallée des défis »	20,00 euros
Concours de la Vallée de Tarentaise	172,00 euros
Handball Club Aime	100,00 euros
Banque Alimentaire de Savoie	50,00 euros

3 - QUESTIONS DIVERSES

Travaux

Lionel PELLICIER fait le point sur les travaux d'enfouissement des réseaux du Secteur C.

IL précise que les études pour les travaux préparatoires de renforcement des réseaux de La Thuile suivent leur cours.

Opération OPAH

Le Conseil municipal rappelle que pour réaliser des travaux dans les logements il est possible de bénéficier de subventions de la Communauté de Communes du Canton d'Aime, de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Conseil général et de la Région.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est destinée à tous les propriétaires, qu'ils soient bailleurs ou occupent leur logement. Elle cible principalement les travaux relatifs à l'amélioration de l'efficacité énergétique, la rénovation de logements dégradés et l'adaptation du logement à des personnes âgées ou handicapées. Cependant, différents types de subventions existent et d'autres catégories de travaux peuvent être éligibles.

Un conseiller du PACT Savoie est à la disposition des personnes pour les accompagner gratuitement dans leur projet, de la constitution du dossier de subvention à l'appui technique sur les travaux eux-mêmes. Le PACT Savoie tient une permanence tous les premiers jeudi du mois dans les locaux de la Communauté de Communes du Canton d'Aime. Le dispositif prendra fin en août 2013.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à GRANIER, le 08 mars 2012

Le Maire,

Georges COUGET